

LORRAINE

Axe 6 : Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap

Module n°2 : Module 2

Contexte

Les professionnels travaillant en contact avec des résidents sont désormais tous concernés par le projet de vie individualisé. Pourtant, le dispositif peine parfois à se déployer : les résidents ne sont pas tous concernés ; lorsqu'il existe des projets, ceux-ci n'ont pas toujours été négociés avec les résidents. Enfin, les intervenants ne savent pas valoriser le projet de vie individualisé. C'est pourtant, au-delà de l'obligation légale, un formidable moyen de pacifier la relation avec le résident, mais surtout avec sa famille, en démontrant que les professionnels sont capables de satisfaire à la fois les besoins et les désirs de leur parent.

Objectifs

- S'approprier la méthodologie et les outils de construction d'un projet de vie individualisé
- Évaluer les compétences et les capacités du résident
- Définir des objectifs adaptés
- Définir les modalités d'évaluation
- Proposer des activités, en fonction des objectifs, adaptées aux compétences et capacités du résident
- Évaluer et faire évoluer le projet de vie

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel ou distanciel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

Vie institutionnelle et projet personnalisé :

- Définition de la notion de « projet personnalisé ».
- Repérage des autres niveaux de projets au sein de l'établissement (projet d'établissement, projet de service, projet d'animation, projet de vie, etc.).
- Articulation de ces projets : du collectif à l'individuel.

Les enjeux de la personnalisation du projet :

- Du projet implicite à sa formalisation.
- Le projet personnalisé dans le continuum de la vie de l'utilisateur.
- Les acteurs du projet personnalisé.
- La participation de l'utilisateur, de sa famille, au suivi et à l'évaluation de son projet.

Méthodologie de projet :

- L'élaboration.
- L'écriture.
- La mise en oeuvre : comment traduire des objectifs généraux en objectifs opérationnels pour l'intervention des professionnels ?

Les outils au service du projet :

- Grilles.
- Écrits professionnels.
- Observations.

Place et rôle de chacun :

- La fonction de coordonnateur de projets dans la mise en oeuvre et le suivi du projet personnalisé.
- La coordination entre les différents acteurs.
- La place de la famille.

Évaluation du projet :

- Définitions des termes : évaluation, efficience, critère.
- Les buts et l'intérêt de l'évaluation.
- Les acteurs de l'évaluation.

La réactualisation du projet :

- Redéfinition des objectifs et des moyens.

Public

Praticiens hospitaliers, Professionnels des structures sociales et médico-sociales impliqués dans la rédaction du projet de vie individualisé

Professionnels des structures sociales et médico-sociales impliqués dans la rédaction du projet de vie individualisé

Exercice

2024

Code de formation

AFR 6.03

Nature

AFR

Organisé par

Irap santé

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences